

au Saint-Père une supplique, afin d'obtenir que Marie soit invoquée sous le titre de « Reine de l'Univers. »

Les jurisconsultes catholiques français. — Après les médecins catholiques, les jurisconsultes catholiques français se sont réunis à Rome en Congrès, et le Saint-Père a daigné les recevoir en audience spéciale. Le président du congrès a très éloquemment déclaré le but que se proposent les jurisconsultes chrétiens de France qui est de défendre les principes du droit chrétien et de s'efforcer d'y amener la législation française.

Pie X a remercié, en les félicitant, les Congressistes et en les encourageant dans leurs généreux efforts de régénération sociale.

Le couronnement de la Vierge. — Parmi les dons si nombreux envoyés à Rome pour le couronnement de la Vierge dans la basilique de Saint-Pierre, on remarque un superbe diamant offert par l'abbé général des bénédictins et un magnifique brillant donné par S. E. le cardinal Vincent Vannutelli. Une dame française a eu la délicate pensée, bien digne d'une mère, de donner quatorze pierres précieuses, une pour chacun de ses enfants.

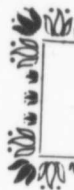
Encyclique nouvelle. — A l'occasion du cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception, on affirme que le Pape adresserait au monde catholique une encyclique qui aurait pour but de glorifier le pontificat de Pie IX son illustre prédécesseur. Sa Sainteté aurait, paraît-il, déjà mis la main à ce travail.

L'ordre franciscain et l'année jubilaire. — Au milieu des démonstrations universelles en l'honneur de la Vierge Marie, les enfants du Patriarche séraphique ne pouvaient manquer de témoigner de leur allégresse et de leur filial amour, eux qui furent toujours les intrépides tenants de son glorieux privilège.

Dans la plupart des couvents d'étude, entre autres spécialement au collège Saint-Antoine de Rome, eurent lieu des séances académiques en l'honneur de la Vierge Immaculée et de son illustre défenseur Jean Duns Scot. Thèses documentées, dissertations historiques, poésie et musique, chants enthousiastes, tout fut largement mis à contribution et bien des fois, avec un rare succès.

Chaque mois les « *Acta ordinis minorum* » ont publié des hymnes latines où la Vierge qui ne connut jamais ni tache ni souillure était célébrée avec un lyrisme incomparable. Faut-il s'en étonner, puisque les plus beaux génies se sont fait un honneur en tous les siècles de chanter la suréminente dignité et le beau privilège de la Mère de Dieu.

ROMANUS



L'I



privilège
cédait en
leurs sec
la Vierge
Frères-M
défense d
furent re
glorieuse
tion de M

QUAND
fois
le nom de
à la deuxi
contrée eu
pénétreron
Marie suiv
de la Vier
clameront

A son
Mineurs, e
les parage
Etats-Unis
Dominicai
et semèren